Congrès académique du SNES-FSU, Lille



TEXTE ACTION

Les annonces du président Macron ne sont pas une surprise pour la profession et le SNES-FSU. Le manque de mesures à la hauteur de la situation ne pouvait qu'engendrer une telle conséquence : la fermeture des établissements scolaires pour au moins 4 semaines dans le 2nd degré et le passage à "l'école à distance" pour deux semaines encadrant les vacances scolaires. Ces mesures actent l'échec de la stratégie gouvernementale et résultent directement de l'impréparation et du manque d'investissement dans l'école depuis la rentrée scolaire. Elles sont un échec et un désaveu cinglant pour l'action de JM Blanquer, dont le seul maintien à l'Éducation Nationale souligne le mépris pour la profession.

Pendant des mois, le ministre de l'éducation nationale a nié la réalité de la circulation du virus, nous en voyons aujourd'hui les conséquences. Les solutions intermédiaires telles que la demi-jauge dans les collèges n'ont pas été généralisées à tous les collèges.

Pendant ce nouveau confinement, le SNES-FSU accompagnera les personnels comme il l'a déjà fait lors des deux premières vagues pour éviter toute dérive managériale comme l'imposition de "cours en visio" ou les pressions pour la venue de personnels dans les établissements. Après un an d'engagement pour assurer le Service Public d'Éducation, en raison de l'expérience acquise par les personnels, leur état de fatigue générale ne les incitera pas à s'investir outre mesure dans des dispositifs qui ont démontré leur inefficacité. Et contrairement aux annonces du ministre, le plan de continuité pédagogique ne répond en rien à leurs revendications. L'enjeu du suivi à distance est de garder le contact avec les élèves. La question de la déconnexion des élèves et du manque de matériel est toujours un souci de fond pour notre académie socialement défavorisée.

Réouverture des établissements dans 4 semaines.

Si l'objectif est réellement de rouvrir les établissements dans 4 semaines dans les collèges et lycées, des mesures rapides doivent être prises pour les personnels de l'Éducation nationale : la vaccination à tous les personnels qui le souhaitent, en mettant en place un plan d'action clair, la réouverture en demi-groupes dans tous les établissements (y compris les collèges) et la mise en place de tests massifs pour surveiller la circulation du virus. Ceux qui font fonctionner les Services Publics doivent bénéficier des protections sanitaires maximales ! En ce qui concerne les AED en particulier, il ne serait pas admissible que leur présence soit imposée dans les établissements par ailleurs fermés au public et aux usagers.

Fin de l'année scolaire :

La fermeture des établissements et la réorganisation de l'année scolaire vont avoir un impact important sur les examens finaux de nombreux élèves.

Avril-mai est une période cruciale pour les élèves de BTS : CCF à organiser, examens finaux dans certaines disciplines (français, disciplines technologiques, ...). Elle correspond également au départ en stage de nombreux élèves et tout ne pourra pas être mis en œuvre d'ici là.

Pour le lycée général et technologique, une partie des examens a été remplacée par du contrôle continu; d'autres n'ont fait l'objet d'aucun aménagement pourtant indispensable dans le contexte sanitaire. : Grand Oral, épreuve de philosophie, EAF (oraux et écrits). Des décisions rapides doivent être prises par le ministre pour ne pas revivre la situation anxiogène de l'année dernière, autant pour les élèves que pour les personnels. Le SNES-FSU réaffirme avec force la nécessité de supprimer le grand oral.

En collège, le Snes-FSU demande la neutralisation rapide de l'oral, les adaptations nécessaires de programmes pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire ; l'abandon de la certification PIX et du test Evalangues.

<u>Préparer la rentrée de septembre 2021 :</u> les suppressions de postes pour la rentrée de septembre 2021 n'annoncent aucun fléchissement de la politique d'austérité pour les Services Publics.

Rien sur les moyens n'est annoncé alors même que le président Macron parle de l'éducation des jeunes comme le « combat du siècle ». Pourtant, la baisse des effectifs par classe, obtenue via la demi-jauge, a des effets positifs sur la qualité des apprentissages. Il est plus que temps d'engager les moyens nécessaires à ce beau projet Monsieur Macron! Mais les chiffres parlent d'eux-mêmes: 1881 suppressions de postes et aucun investissement réel pour réduire les inégalités sociales.

Les décisions urgentes sur le bâti scolaire pour faire face à la crise sanitaire ne sont toujours pas prises : ouverture des fenêtres, ventilation, toilettes, capteurs de CO2. Ni l'État, ni les collectivités ne pourront prendre l'excuse du caractère inédit du virus pour s'exempter de ces problèmes. La rentrée 2021 ne peut pas non plus se faire comme celle qui s'est faite en 2020.

Le Snes-FSU exige donc :

- un plan pluriannuel de recrutement et de formation, assorti d'une réelle revalorisation pour toutes et tous.
- Un plan d'urgence et de relance massif au moyen d'un collectif budgétaire.
- l'ouverture des listes complémentaires aux concours.
- l'emploi en surnombre des contractuels alternants (que les contractuels alternants, dont nous dénonçons le statut, soient employés en surnombre). Le texte permet en effet de ne pas les utiliser comme moyens d'enseignement.
- Le maintien des contrats "AED Covid" jusqu'à la fin de l'année scolaire, assorti d'un renouvellement pour la rentrée 2021. Le Snes-FSU dénonce toutes les interruptions de contrats des "AED Covid", qui résultent d'une gestion de court terme inacceptable.

Adopté à l'unanimité des 35 présent.e.s